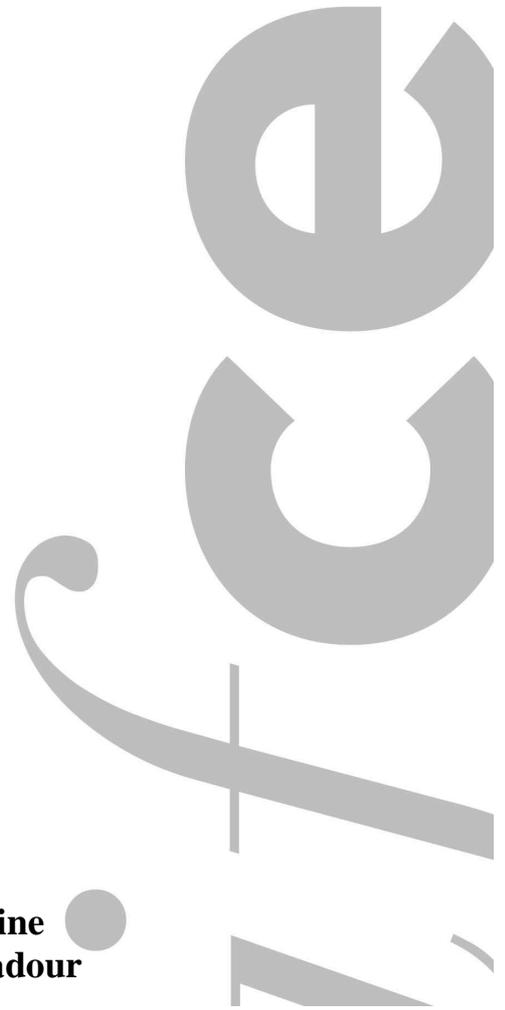


**ifce**

institut français  
du **cheval**  
et de l'**équitation**



**Mission de diagnostic sanitaire du patrimoine  
bâti du domaine du Haras national de Pompadour**

**Procédure adaptée n° 67**

+33 (0)8 11 90 21 31  
[www.ifce.fr](http://www.ifce.fr)

**RÈGLEMENT DE CONSULTATION  
(R.C.)**

## Sommaire

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION.....	3
ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION.....	4
2.1 Mode de consultation.....	4
2.2 Décomposition en lots.....	4
2.3 Modifications de détail au dossier de consultation.....	4
2.4 Délai d'exécution.....	4
2.5 Délai de validité des offres.....	4
ARTICLE 3 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION.....	4
ARTICLE 4 - PRÉSENTATION DES OFFRES.....	5
4.1 – Contenu du dossier de candidature et de l'offre.....	5
4.2. - Variantes techniques .....	6
4.3. - Options .....	6
ARTICLE 5 - JUGEMENT DES OFFRES.....	6
ARTICLE 6 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES.....	6
ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES.....	7

## **ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION**

La présente consultation concerne :

Le présent projet consiste en une mission de diagnostic sanitaire du patrimoine bâti du domaine du Haras national de Pompadour

Maître de l'ouvrage :

**Institut Français du Cheval et de l'Équitation  
Terrefort – BP 407  
49 411 Saumur**

Maître d'œuvre :

**Institut Français du Cheval et de l'Équitation  
Département Innovation Des Équipements Équins  
Parc de l'Isle-Briand  
49220 LE LION D'ANGERS**

Objet de la consultation : **Mission de diagnostic sanitaire du patrimoine du  
Haras national de Pompadour  
Le Château  
19230 POMPADOUR**

Date et heure limite de remise des offres :

**le mardi 22 novembre 2016 à 12 heures**

## **ARTICLE 2 - CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **2.1 Mode de consultation**

Procédure de mise en concurrence adaptée soumise aux dispositions des articles 28, 45 et 46 du CMP.

### **2.2 Décomposition en lots**

Les travaux sont réalisés en UN lot unique :

Mission de diagnostic sanitaire du patrimoine bâti du domaine du Haras national de Pompadour décomposée en trois tranches :

Tranche ferme : le mur d'enceinte du château y compris ses tours et ses douves – la porterie – le mur de l'hippodrome

Tranche conditionnelle 1 : les écuries de l'orangerie – le manège

Tranche conditionnelle 2 : le château – la charonnerie.

### **2.3 Modifications de détail au dossier de consultation**

Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter au plus tard 15 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Le délai est décompté de l'envoi de ce courrier au candidat. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans qu'aucune réclamation ne puisse être élevée à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **2.4 Délai d'exécution**

*Démarrage : Décembre 2016*

*Livraison : juillet 2018*

### **2.5 Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

## **ARTICLE 3 – CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION**

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le présent Règlement de Consultation
- L'Acte d'Engagement
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières
- L'attestation de visite du site

Les pièces du dossier de consultation sont téléchargeables sur le site : [www.ifce.fr](http://www.ifce.fr) ainsi que la plateforme des achats de l'état : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

## **ARTICLE 4 - PRÉSENTATION DES OFFRES**

Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en euro ainsi que les documents de présentations associés.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

En revanche, les réponses à plusieurs lots sont possibles.

### **4.1 – Contenu du dossier de candidature et de l'offre**

Le dossier à remettre par chaque candidat concernant le lot pour lequel il remet une offre comprendra les pièces suivantes :

#### **Pièces de la candidature :**

- La lettre de candidature (DC1)
- La déclaration du candidat (DC2)
- Les qualifications (moyens en personnel et matériel mis à disposition pour effectuer la mission)
- Les références similaires
- L'attestation de police individuelle de responsabilité civile de chef d'entreprise à jour
- L'attestation de police d'assurance professionnelle dite individuelle de base couvrant la responsabilité décennale à jour
- Les attestations fiscales et sociales de moins de 6 mois.

#### **Pièces de l'offre :**

- L'Acte d'Engagement dûment complété et signé avec le cachet de l'entreprise
- La décomposition du Prix Global et Forfaitaire dûment complété et signé avec le cachet de l'entreprise faisant apparaître :
  - - le coût journalier par intervenant (coût terrain, coût bureau, frais de déplacement inclus)
  - - le nombre de jour par intervenant
  - - le nombre de réunions
  - - ...
- La fiche de programmation récapitulant les besoins ainsi que l'ensemble des coûts pour la réalisation de la mission ; cette fiche de programmation servant de base au maître d'ouvrage pour faire sa demande de subvention. De ce fait, le candidat retenu sera contraint de réaliser le diagnostic dans les limites budgétaires fixées par sa fiche de programmation.
- Une note méthodologique et organisationnelle relative :
  - - aux méthodes et moyens techniques et matériels affectés à la mission,
  - - aux moyens humains affectés à la mission et détaillés par compétence,
  - - à l'organisation /la ventilation des tâches entre les membres de l'équipe projet,
  - - aux modalités d'organisation des réunions (de concertation, des restitution, de validation) avec le maître d'ouvrage.
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières dûment complété et signé avec

- le cachet de l'entreprise
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières dûment complété et signé avec le cachet de l'entreprise
- Le calendrier d'exécution proposé et signé avec le cachet de l'entreprise
- l'attestation de visite du site.

#### **4.2. - Variantes techniques**

Les variantes techniques à l'initiative de l'entreprise sont possibles.

#### **4.3. - Options**

Sans objet.

### **ARTICLE 5 - JUGEMENT DES OFFRES**

Les offres des candidatures recevables seront jugées sur la base des trois critères suivants :

Critères d'attribution et pondération :

- 1- La valeur technique de l'offre : 30%, appréciée à partir :
  - de la méthodologie et des moyens techniques et matériels affectés à la mission : 10
  - des moyens humains affectés à la mission et de l'organisation/répartition des tâches : 10
  - des temps de réunions proposées : 10
- 2- Le prix de la mission: 50% l'analyse de basera sur le montant total HT indiqué dans l'acte d'engagement
- 3- Le délai de réalisation : 20 % apprécié à partir :
  - des moyens mis en œuvre pour respecter la durée globale estimée de l'étude : 10
  - du détail du temps proposé par mission/tâche par compétence : 10

### **ARTICLE 6 - CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES**

Les offres devront être adressées par :

**1- Pli recommandé avec avis de réception postal ou remis contre récépissé avant la date et l'heure indiquées dans la page de garde du présent règlement à :**

**2-**

*IFCE*  
*Services Généraux*  
*Cellule Travaux*

ROUTE DE TROCHE – BP 6  
19231 ARNAC POMPADOUR

L'enveloppe portera la mention :

*Mission de diagnostic sanitaire du patrimoine bâti du domaine du Haras national de Pompadour*  
«Ne pas ouvrir»

ou par mail à l'adresse suivante (mail avec accusé de réception) : [travaux@ifce.fr](mailto:travaux@ifce.fr)  
(l'ensemble des documents devront être entièrement téléchargeables et lisibles dans des formats informatiques usuels type .pdf, .odt, .doc etc...)

ou via la plateforme des achats de l'état : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

#### **ARTICLE 7 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

**Pour obtenir tous renseignements complémentaires techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront contacter le maître d'œuvre de l'opération :**

*Institut Français du Cheval et de l'Équitation*  
*Département Innovation Des Équipements Équins*  
*49220 LE LION D'ANGERS*  
*Thierry LE BORGNE – Architecte DPLG - Directeur*  
*Tél. 02 41 21 17 90*  
[idee@ifce.fr](mailto:idee@ifce.fr)

**Pour obtenir tous renseignements complémentaires administratifs les candidats devront formuler une demande à :**

*IFCE*  
*Services Généraux*  
*Cellule Travaux*  
*ROUTE DE TROCHE – BP 6*  
*19231 ARNAC POMPADOUR*  
[travaux@ifce.fr](mailto:travaux@ifce.fr)  
*tél : 05 55 97 10 45*

#### **Visite du site**

Les entreprises devront se rendre sur place en prenant rendez-vous avec :

*Bernard CLOT : 06 18 55 20 31 – [bernard.clot@ifce.fr](mailto:bernard.clot@ifce.fr)*

*Guy LAGRAVE : 06 07 10 23 42 – [guy.lagrange@ifce.fr](mailto:guy.lagrange@ifce.fr)*

**Voies et délais de recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de NANTES  
6 allée de l'Ile Gloriette  
BP 24111  
44041 NANTES cedex  
[greffe-nantes@juradm.fr](mailto:greffe-nantes@juradm.fr)